

Communiqué de presse
Berne, le 7 août 2025

Les droits de douane américains touchent très durement les PME: Il faut maintenant un plan de relance en trois volets pour les PME

L'Union suisse des arts et métiers usam salue l'intention du Conseil fédéral de poursuivre les discussions avec les États-Unis. Toutefois, l'annonce de l'utilisation de la marge de manœuvre disponible pour soulager les entreprises reste insuffisante. Il est désormais urgent de mettre en place un plan de relance complet pour les PME.

Les PME représentent plus de 99% des entreprises suisses. Elles ont investi pendant des décennies dans la place économique suisse, acquis des installations spécialisées et formé des spécialistes qualifiés. Le coup de massue douanier américain touche donc plus durement les PME exportatrices que les grandes entreprises, qui disposent en plus de sites de production à l'étranger.

En tant que fournisseurs, nos PME sont déjà confrontées à une concurrence internationale acharnée depuis la suppression des droits de douane industriels suisses et la baisse des prix des importations due à la fluctuation monétaire. Le marteau douanier accentue encore la pression sur ces PME. Il en résulte une pression encore plus forte sur les prix et des pertes de commandes.

Dans ce contexte, l'Union suisse des arts et métiers usam soutient l'intention du Conseil fédéral de poursuivre les discussions avec les États-Unis, de prolonger l'indemnisation du chômage partiel et d'utiliser la marge de manœuvre disponible pour soulager les entreprises. Mais cela ne suffira pas. En effet, le produit intérieur brut (PIB) par habitant stagne depuis un certain temps déjà et les perspectives économiques continuent de s'assombrir. De plus, une forte augmentation des charges salariales menace. Les PME sont particulièrement touchées. C'est pourquoi **un plan de relance des PME** est nécessaire de toute urgence. La proposition de l'usam repose sur **les trois piliers suivants**:

1. Augmentation de la productivité économique

Frein à la réglementation et allègement réglementaire, conditions-cadres et infrastructures favorables avec un approvisionnement énergétique sûr et bon marché, assouplissement du droit du travail, renforcement de la formation professionnelle, charges salariales et impôts modérés, baisse des prélèvements, réformes des assurances sociales.

2. Rationalisation de l'administration publique

Limitation des activités de l'État aux tâches essentielles, réduction des effectifs, renforcement de la résilience financière, numérisation, suppression des activités inutiles, plans d'action, recommandations nutritionnelles, etc.

3. Diversification et développement des relations commerciales adaptées aux PME

Conclusion de nouveaux accords de libre-échange (ALE) et modernisation des accords existants, amélioration de l'applicabilité des ALE aux PME.

Renseignements complémentaires

Fabio Regazzi, président, portable 079 253 12 74

Urs Furrer, directeur, portable 079 215 81 30

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et plus de 600 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.